6 AVR. 1992

SPC D205.23
REG
1991
Copy A

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

DEUXIEME SEMINAIRE REGIONAL SUR LA JEUNESSE OCEANIENNE

(Pago Pago, Samoa américaines, 17–21 juin 1991)

RAPPORT

SPC Library
08534
Bibliothèque CPS

151/92

Nouméa, Nouvelle-Calédonie
1992

LIBRARY
SOUTH PACIFIC COMMISSION

© Copyright, Commission du Pacifique Sud, 1992
La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction,
même partielle, de ce document sous quelque forme que ce soit,
à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Texte original : anglais

Commission du Pacifique Sud : Catalogage avant publication (CIP)

Séminaire régional sur la jeunesse océanienne (2e, 1991, Pago Pago)
Rapport

1. Youth Oceania--Congresses 2. Youth Services--
Oceania--Congresses I. South Pacific Commission

362.7099 AACR2
ISBN 982-203-256-0

Composition, mise en page et impression réalisées
au siège de la Commission du Pacifique Sud
Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 1992

SOMMAIRE

	Page
I. INTRODUCTION	1
II. ORDRE DU JOUR	3
III. COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DES DEBATS	5
IV. RECOMMANDATIONS	15
V. LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL	19
VI. LISTE DES PARTICIPANTS	21
ANNEXE 1 – RESUMES DES EXPOSES NATIONAUX	29

I. INTRODUCTION

Le programme d'éducation des jeunes et des adultes de la Commission du Pacifique Sud a été créé en 1965. En 1974, la Commission organisait à Suva (Fidji) une conférence sous-régionale de planification portant sur les jeunes ayant abandonné leurs études. Lors de cette conférence et ultérieurement, les services officiels et non officiels qui s'occupent des jeunes ont fait état à maintes reprises du besoin de se rencontrer dans un cadre régional pour examiner les problèmes majeurs auxquels sont confrontés les jeunes Océaniens, en particulier dans les zones rurales, dans les domaines de l'éducation, du chômage, de l'alcoolisme, de la préparation à la vie, de la création d'activités génératrices de revenus, de la coordination d'activités et des ressources des jeunes aux échelons national et régional.

Au cours de la période qui a fait suite à la déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1981, proclamant que 1985 serait l'Année internationale de la jeunesse, on a assisté dans tous les secteurs de la région à une prise de conscience sensiblement accrue des problèmes et des besoins des jeunes Océaniens. L'urgence de trouver des solutions, si l'on veut parvenir à un véritable progrès social et économique, a également été prise en considération.

La vingt-quatrième Conférence du Pacifique Sud (1984) a approuvé l'organisation d'un séminaire régional sur la jeunesse océanienne dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Initialement prévu pour février 1985, ce séminaire s'est tenu du 10 au 14 février 1986, au siège de la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Des participants de 19 pays et territoires océaniens y ont assisté, grâce aux fonds extrabudgétaires mis à la diposition de la CPS par l'Unesco, la Fondation du Commonwealth, et les gouvernements de la France et des Etats-Unis.

Les participants au premier séminaire régional sur la jeunesse océanienne ont formulé une liste exhaustive de 84 recommandations portant sur le développement socio-économique, la culture et l'éducation. Ces recommandations ont servi à définir les orientations du programme d'éducation des jeunes et des adultes de la CPS de 1986 à 1991. En 1990, M. Sam Vanini a procédé à une évaluation du programme. Son rapport ainsi que la complexité croissante des questions qui se posent aux jeunes Océaniens comptent au nombre des questions qui ont été abordées lors du deuxième séminaire régional sur la jeunesse océanienne, qui s'est tenu à Pago Pago (Samoa américaines), du 17 au 21 juin 1991.

II. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture officielle
2. Election du président et du vice-président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de l'horaire et du programme de travail
5. Exposés nationaux
6. Rapport d'activités : suite donnée aux recommandations de 1986
7. Compte-rendu des activités conduites dans le cadre du programme d'éducation des jeunes et des adultes de la Commission du Pacifique Sud
8. Présentation du rapport d'évaluation du programme CPS d'éducation des jeunes et des adultes préparé par M. Samuela Vanini
9. La radio et la prévention du sida : démonstration
10. Présentation des programmes de la CPS
    - Statistiques
    - Centre de formation à l'éducation communautaire
    - Services de santé publique
    - Agriculture tropicale
    - Développement rural intégré
    - Centre régional des médias (programme radiophonique)
11. Programme du Commonwealth pour la jeunesse
12. Orientations futures (Iles Cook)
    - Projet de conférence des ministres de la jeunesse des pays océaniens
13. Exposés présentés par les observateurs
14. Dates et lieu du prochain séminaire
15. Questions diverses
16. Adoption du rapport et des recommandations
17. Cérémonie de clôture

III. COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DES DEBATS

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR – CEREMONIE D'OUVERTURE

1. Le gouverneur par intérim des Samoa américaines, M. Galea'i Poumele, ouvre le deuxième séminaire régional sur la jeunesse océanienne, et le Révérend Levu Tulafono Solaita récite une prière. Dans son allocution, M. Poumele fait observer que le gouvernement des Samoa américaines s'est donné pour but de surmonter les obstacles auxquels les jeunes sont confrontés. La bonne gestion des importantes ressources marines tout comme celle des vastes ressources écologiques sont deux aspects importants pour l'avenir des jeunes de la région. L'intervenant se félicite de la tenue de cette réunion axée sur la jeunesse qui permettra notamment d'évoquer la fierté qu'il convient de tirer des valeurs coutumières et traditionnelles. Le séminaire a pour thème "L'emploi en l'an 2000 : créez le vôtre".

2. Le président du Sénat des Samoa américaines, M. Letuli Toloa, souhaite aussi la bienvenue aux participants et déclare faire sien le choix de la priorité accordée à la jeunesse.

3. Prenant à son tour la parole, le directeur adjoint des programmes de la Commission du Pacifique Sud, M. Vaasatia Poloma Komiti, rappelle les problèmes qui se posent aux jeunes dans le Pacifique. Il s'agit d'une situation difficile, à laquelle il n'est pas aisé d'apporter des solutions. Il pense néanmoins que la réponse peut venir des jeunes et des décideurs, qui doivent travailler ensemble et comprendre leurs aspirations et besoins respectifs.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR – ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

4. Le représentant de la République des Samoa américaines est élu à l'unanimité à la présidence de la réunion. La vice-présidence est confiée par acclamation à la représentante de la République de Guam.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. L'ordre du jour provisoire est adopté tel quel.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DE L'HORAIRE ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

6. Les participants décident ensuite de l'horaire et du programme de travail.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – EXPOSES NATIONAUX

7. Les différentes délégations présentent des exposés nationaux (voir résumés figurant à l'annexe I) dans lesquels elles mettent l'accent sur les problèmes qui se posent aux jeunes et sur la façon dont ils sont abordés. Dans leurs interventions, la plupart des délégations rappellent que la jeunesse est un atout pour la nation et que, en tant que telle, elle doit être éduquée pour préparer l'avenir de la région.

8. Tous les intervenants estiment que le chômage, l'alcoolisme, la toxicomanie et le tabagisme figurent au nombre des grands problèmes qui frappent les jeunes. Bien que tous en soient pleinement conscients, la consommation abusive d'autres substances dangereuses ne constitue pas un sujet d'actualité dans tous les pays. Beaucoup de délégations pensent que le nombre élevé d'élèves ayant abandonné leurs études pose également un grave problème. On s'inquiète aussi du grand nombre d'actions visant à remédier à la situation existante, alors même que peu d'efforts sont déployés pour faire tout simplement disparaître les problèmes qui en sont la cause.

9. Reconnaissant que ces problèmes sont intrinsèques à la société, les participants estiment qu'une démarche intégrant l'ensemble des paramètres en jeu doit être adoptée pour les résoudre.

Parmi les solutions à retenir, on cite la formation, et plus particulièrement la formation professionnelle, ainsi que la participation des jeunes à la vie économique. On se félicite du rôle des organisations non gouvernementales et des groupements confessionnels qui, avec beaucoup de succès, oeuvrent depuis longtemps pour la jeunesse. Souhaitant que l'on intervienne à la base, les participants appellent à l'adoption d'une démarche axée sur le village ou la collectivité, afin d'aider les jeunes. Les gouvernements ou administrations de la plupart des participants ont ou auront bientôt mis en place des organes officiels chargés de suivre, coordonner et gérer les questions relatives à la jeunesse.

10. Alors que l'on présente différentes mesures prises pour répondre aux problèmes qui touchent la jeunesse, plusieurs délégations demandent ce qu'il convient d'entendre par "jeunes". A la suite d'un débat sur cette question, il est décidé de constituer un sous-comité composé des représentants des Samoa américaines, de la Nouvelle-Calédonie, des Iles Marshall, de Niue et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour trouver une définition adéquate au mot "jeunes". La définition suivante est ainsi adoptée :

Les participants au séminaire :

Nonobstant l'accent que le programme Jeunesse met sur les jeunes qui ont abandonné leurs études, reconnaissant qu'il est difficile de répondre à toutes les attentes alors même que la notion de jeunesse est culturellement perçue de façon différente, prenant acte de la non-uniformité des règles juridiques et administratives applicables dans les différents pays, décident d'adopter la définition suivante :

a) par JEUNESSE, on entend toutes les personnes âgées de 3 à 35 ans;

b) les catégories suivantes sont définies comme suit :

- *3 à 11 ans : pré-adolescence;*
- *12 à 18 ans : adolescence (jeunes gens);*
- *19 à 26 ans : adultes du premier âge;*
- *27 à 35 ans : adultes du deuxième âge.*

11. Les pays suivants expriment des réserves sur la définition indiquée ci-dessus : Iles Cook, Etats fédérés de Micronésie, Fidji, Polynésie française, Kiribati, Iles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR – COMPTE-RENDU DE LA SUITE DONNEE AUX RECOMMANDATIONS FORMULEES EN 1986

12. Le spécialiste CPS de la promotion des jeunes, M. Pio Tikoisuva, présente le document CPS/Jeunes/WP.4 qui rend compte de la suite donnée aux recommandations formulées en 1986 lors du premier séminaire régional sur la jeunesse océanienne. Il fait observer que des progrès ont été enregistrés dans le domaine de la coordination des affaires relatives à la jeunesse ainsi qu'avec la création du bulletin *Youthlink*, mais que le manque de financement et de personnel n'a pas permis de mettre réellement en oeuvre les autres recommandations.

13. Lors de l'examen de ce rapport d'activité – qui n'est pas jugé comme très positif – plusieurs participants font référence aux recommandations formulées à l'intention des services officiels et des organisations non gouvernementales. Là encore, l'amélioration n'est pas sensible. Prenant la parole, le directeur adjoint des programmes rappelle que la Conférence du Pacifique Sud a décidé que la croissance du budget ordinaire ne pourrait excéder le taux d'inflation et qu'il fallait donc s'attendre à une persistance du manque actuel de financement et de personnel. L'intervenant incite donc les participants à examiner et adopter des résolutions qui pourront être mises en oeuvre compte tenu de la situation actuelle.

14. Les participants se penchent sur la nécessité d'organiser plus régulièrement des réunions sur la jeunesse et envisagent la possibilité de représenter celles des recommandations clés auxquelles il n'a pas été donné suite depuis la réunion de 1986. Répondant à plusieurs questions, le directeur du bureau de l'Unesco pour les Etats du Pacifique, M. Peter Higginson, évoque la question de la

coordination avec la Commission du Pacifique Sud et expose les activités que son organisation conduit dans le domaine de la jeunesse. Il rappelle aussi que l'Unesco connaît actuellement de très graves problèmes de financement.

15. Les participants se déclarent inquiets du peu d'intérêt que les questions relatives à la jeunesse semblent susciter chez certains organismes bailleurs de fonds à vocation régionale et internationale intervenant dans le Pacifique. Ils remercient l'Australie, pour avoir financé ce séminaire régional, et les Samoa américaines, pour le gros travail qu'elles ont dû effectuer afin d'accueillir cette manifestation.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR – COMPTE-RENDU DES ACTIVITES CONDUITES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'EDUCATION DES JEUNES ET DES ADULTES DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

16. Lors de sa présentation du document CPS/Jeunes/WP.3, le spécialiste CPS de la promotion des jeunes, M. Pio Tikoisuva, décrit brièvement les quatre volets de son programme, à savoir la formation, le bulletin *Youthlink* (Interjeunes), le séminaire régional et les missions hors siège. Il est rappelé que les communications doivent s'effectuer par la voie officielle, c'est-à-dire par l'intermédiaire du ministère ou du service qui, dans chaque pays, est responsable des relations avec la CPS. Les demandes d'aide doivent parvenir à la CPS chaque année avant le mois de février. Le secrétariat général de l'Organisation mesure bien la nécessité de répartir équitablement les maigres ressources dont il dispose.

17. Compte tenu de la pénurie des ressources tant humaines que financières, la CPS s'efforce, par l'intermédiaire de son programme d'éducation des jeunes et des adultes, d'inciter les jeunes Océaniens à devenir autonomes et à les aider en ce sens. La Commission ne dispose pas de ressources suffisantes pour donner suite à toutes les demandes reçues et invite donc les pays à créer leurs propres possibilités.

18. Répondant à plusieurs questions, le représentant du secrétariat général précise que, si la CPS s'emploie surtout à répondre aux besoins qui ont été définis par les pays eux-mêmes, elle continuera néanmoins à prendre des initiatives là où elle l'estime nécessaire. Plusieurs organisations non gouvernementales ayant demandé à avoir directement accès aux publications du programme Jeunesse, le représentant du secrétariat général s'engage à satisfaire cette demande tout en maintenant les relations officielles auxquelles l'Organisation est tenue vis-à-vis de ses pays membres. L'intervenant rappelle que les autres programmes de la CPS, chacun dans son propre secteur d'intervention, conduisent des activités consacrées aux jeunes et offrent des services dont les animateurs de jeunes peuvent se prévaloir.

19. Les délégations francophones demandent avec insistance que le bulletin *Youthlink* soit régulièrement traduit en français pour avoir un impact plus grand dans leurs territoires respectifs. Leur répondant, le directeur adjoint des programmes indique que la CPS a décidé de faire traduire les documents intéressant la jeunesse, et notamment le bulletin *Youthlink* (Interjeunes).

20. Les délégations remercient la CPS des activités qu'elle conduit dans le cadre de son programme d'éducation des jeunes et des adultes, activités qui continuent à faire utilement appel aux compétences disponibles au sein des organisations non gouvernementales.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR – PRESENTATION DU RAPPORT D'EVALUATION DU PROGRAMME CPS D'EDUCATION DES JEUNES ET DES ADULTES PREPARE PAR M. SAMUELA VANINI

21. M. Samuela Vanini, l'expert-conseil recruté par la Commission du Pacifique Sud pour réaliser une évaluation indépendante du programme d'éducation des jeunes et des adultes, passe en revue ses recommandations qui, estime-t-il, aideront à aborder de façon plus efficace les questions ayant trait à la jeunesse océanienne. La formation, notamment celle dispensée au niveau du village ou de la collectivité, est importante car elle permet de mieux préparer l'animateur de jeunes à son travail. Il souligne la nécessité d'utiliser les structures existantes et de reconnaître et d'encourager l'initiative personnelle. La recommandation appelant à la formation de cadres moyens devrait

permettre de renforcer les divers services nationaux de la jeunesse et leur donner la possibilité de continuer à fonctionner.

22. Après avoir soigneusement examiné le rapport Vanini et s'être penchés sur l'incidence financière des recommandations qu'il présente, les participants décident d'adopter ce rapport et de le soumettre, avec quelques petites modifications, à l'examen de la quinzième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA).

23. Les délégations rendent hommage au travail de l'auteur de ce rapport. Elles retiennent plus particulièrement les recommandations énoncées ci-après qui sont reprises du rapport, avec quelques modifications.

A. Formation

24. *Reprenant ce que le rapporteur préconise à ce sujet, les participants recommandent que les responsables du programme jeunesse de la CPS se concentrent sur trois grands domaines de formation, à savoir :*

a) Formation au niveau national pour les animateurs de jeunes

- *élaboration et mise en place de cours* extra-muros *de formation continue au niveau des villages et des collectivités;*
- *cours sous-régionaux de courte durée visant à mieux préparer les organisations nationales de jeunesse à leur rôle; et*
- *cours régionaux ou sous-régionaux en établissement d'enseignement pour les planificateurs et les responsables de la jeunesse au niveau national, afin d'évaluer et de modifier les politiques et stratégies en la matière.*

b) Séminaires et ateliers destinés aux cadres moyens et supérieurs

- *séminaires nationaux sur l'emploi et la toxicomanie; suivis de :*
- *séminaires régionaux ou sous-régionaux (le cas échéant) pour envisager des solutions collectives à ces problèmes.*

c) Rétablissement du régime de bourses pour la formation d'animateurs de jeunes dans la région

- *pour renforcer les compétences au niveau national.*

B. *Youthlink* **(Interjeunes) et Conseil de la jeunesse océanienne**

25. *Reprenant ce que le rapporteur préconise à ce sujet, les participants recommandent :*

a)
- *que cette activité prenne le nom de "Réseau de communication et de moyens techniques pour la jeunesse et les collectivités";*
- *qu'elle soit axée sur trois grands domaines, à savoir la valorisation des ressources humaines, l'échange d'informations et l'éducation dans le secteur de la recherche et du développement; et*
- *que d'autres moyens de communication tels que la vidéo, la radio, les bulletins, etc., soient utilisés pour atteindre un public plus large;*

b)
- *qu'un poste à plein temps de spécialiste de la communication en matière de jeunesse soit créé, sous réserve de la mobilisation du financement extrabudgétaire nécessaire; et*

- *qu'il soit en poste à Nouméa, mais qu'il travaille de concert avec le CFEC et le Centre régional des médias de la CPS à Suva.*

C. Séminaire régional sur la jeunesse

26. *Reprenant ce que le rapporteur préconise à ce sujet, les participants recommandent :*

a) *que cette activité prenne le nom de "Forum sous-régional océanien sur l'éducation des jeunes et des adultes";*

b) - *que ce forum se déroule en Micronésie, en Mélanésie et en Polynésie;*

- *avec la participation des représentants des gouvernements et d'organisations non gouvernementales; et*

c) *qu'il soit suivi d'une conférence régionale sur la jeunesse pour analyser et évaluer les conclusions de ces forums sous-régionaux.*

D. Personnel

27. *Reprenant ce que le rapporteur préconise à ce sujet, les participants recommandent :*

a) - *que le poste de spécialiste adjoint de la promotion des jeunes soit confirmé et soit inscrit au budget ordinaire à compter de 1993;*

- *avec réévaluation et recentrage des fonctions qui lui sont confiées;*

b) - *qu'un poste de spécialiste de la formation des jeunes et des collectivités soit créé, sous réserve de la mobilisation du financement extrabudgétaire nécessaire; et*

- *qu'il soit affecté à Nouméa et collabore avec le CFEC, l'université du Pacifique Sud et le programme du Commonwealth pour la jeunesse.*

Questions financières

28. *Bien que conscients du manque de ressources aisément disponibles, les délégués des vingt pays insulaires représentés au deuxième séminaire sur la jeunesse océanienne expriment leur profond attachement aux questions qui touchent aux jeunes. En conséquence, ils prient instamment le secrétariat général de la CPS d'inscrire à son budget ordinaire les crédits qui permettront d'organiser tous les deux ans une réunion des animateurs et responsables de jeunes travaillant dans des services officiels aussi bien que dans des organisations non gouvernementales. Ils appellent en outre la CPS à tout mettre en oeuvre pour mobiliser les financements nécessaires à l'organisation de ces réunions qui constituent la principale tribune où sont débattues les questions intéressant la jeunesse.*

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR - LA RADIO ET LA PREVENTION DU SIDA : DEMONSTRATION

29. Le spécialiste CPS de la radiodiffusion, M. Yaminiasi Gaunavou, anime une simulation d'émission radio faisant appel à la participation de tous. Il s'agit de reproduire un programme radio au cours duquel les "auditeurs" interviennent sur l'antenne en faisant des commentaires, posant des questions et demandant des précisions. L'impact et la portée du message d'une bonne radio d'information sont ainsi clairement démontrés.

30. Un plateau d'experts réunissant le coordonnateur des services de santé publique de la CPS, le Dr Sitaleki Finau, le chargé de l'information sur le sida à la CPS, M. Steven Vete, et le coordonnateur du projet OMS/Unesco pour l'éducation sur le sida, M. Lai Wainikesa, répond à toutes les questions posées. Enfin, les trois "invités" récapitulent brièvement les activités qu'ils

conduisent dans le cadre de leurs programmes respectifs et qui visent à fournir, à point nommé, une information exacte aux jeunes Océaniens afin de leur permettre de choisir en toute connaissance de cause. Les participants saluent par des applaudissements la qualité de cette démonstration.

31. *Les participants recommandent que l'on fasse appel au réseau de la jeunesse océanienne pour diffuser des informations sur le sida dans le Pacifique.*

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR – PROGRAMMES DE LA CPS AYANT UN RAPPORT AVEC LA JEUNESSE

Statistiques

32. Le statisticien en chef du bureau du plan et du développement économique des Samoa américaines, M. Vaito'elau Filiga, présente le document CPS/Jeunes/WP.1 et fait observer que les données statistiques sont importantes pour déterminer l'ampleur des problèmes qui se posent aux jeunes et pour appuyer les demandes de financement. Il ajoute que les programmes nationaux d'enquêtes sur les ménages sont utiles car ils permettent d'obtenir des données sur des sujets sensibles qui ne pourraient pas être abordés lors d'un recensement officiel de la population. Enfin, il indique que les bureaux nationaux de la statistique disposent souvent de données correspondant à des zones restreintes. Les animateurs de jeunes peuvent avoir accès à ces données très utiles, même si celles-ci ne sont pas publiées.

33. Au cours du débat sur cette question, plusieurs délégations soulèvent le problème que pose l'accès aux données officielles que conservent les services de la santé, de la justice et de l'éducation.

34. *Les participants recommandent que le programme Statistique de la Commission du Pacifique Sud participe à la constitution et à l'exploitation d'une base de données médico-sociales.*

35. Les gouvernements et administrations sont instamment invités à coopérer à la conduite de cette activité.

Centre de formation à l'éducation communautaire

36. L'instructeur en agriculture de la Commission du Pacifique Sud, M. Akerei Salesa, présente le document de travail CPS/Jeunes/WP.2 et expose le rôle du Centre de formation à l'éducation communautaire (CFEC), qui est installé à Suva. Il précise que ce centre est spécialisé dans la formation des femmes et délivre un certificat de scolarité à celles qui ont suivi le programme d'études.

37. Il s'ensuit un long débat sur le type de certificats délivrés par le centre, sur les critères d'admission et sur le programme d'études. Le directeur adjoint des programmes de la CPS déclare que ce centre est considéré comme l'une des plus grandes réussites de la Commission, du fait de la contribution que les stagiaires sont à même d'apporter une fois de retour dans leurs villages respectifs.

38. Reconnaissant le rôle utile du programme Agriculture de la Commission du Pacifique Sud, les participants recommandent que, dans toute la mesure du possible, les gouvernements et administrations accordent la plus grande priorité à l'utilisation de la jeunesse dans leurs activités agricoles.

39. Les participants demandent à la CPS d'étoffer le programme d'études et d'envisager la possibilité de décentraliser les interventions du CFEC en organisant des cours dans les différents pays. Prenant acte de ces demandes, le directeur adjoint des programmes fait observer que ces questions seront traitées dans le cadre de l'évaluation du CFEC, prévue pour 1992.

Services de santé publique

40. Le coordonnateur des services de santé de la Commission, le Dr Sitaleki Finau, présente le document de travail CPS/Jeunes/WP.5 et décrit la santé comme étant un "état de bien-être physique, mental, social et spirituel". Il estime que la santé est à la fois l'une des causes et l'une des conséquences du développement. Il se déclare préoccupé par les politiques d'austérité qui sont mises en oeuvre aux dépens des actions menées dans le domaine de la santé.

41. Le débat qui s'ensuit est axé sur les besoins des jeunes Océaniens en matière de santé, sur le rôle que la CPS pourrait jouer pour y répondre et sur les initiatives que les pouvoirs publics devraient prendre de leur propre chef pour les satisfaire.

42. *Les participants confirment que la santé est bien l'un des buts ultimes du développement et recommandent donc que la réalisation d'études d'impact sur la santé fassent partie des objectifs et des stratégies de mise en oeuvre de tous les projets de développement conduits dans la région.*

Agriculture tropicale et développement rural intégré

43. Le coordonnateur des services agricoles de la Commission du Pacifique Sud, M. Malcolm Hazelman, présente les documents CPS/Jeunes/WP.7 et 8 en faisant observer que l'agriculture ne figure malheureusement pas non plus au premier rang des priorités de bon nombre de gouvernements. Il estime que l'agriculture du Pacifique, essentiellement axée sur les cultures traditionnelles, traverse certes une période difficile, mais qu'elle peut aider à résoudre efficacement les problèmes auxquels se heurtent les jeunes. La formation doit être au centre des actions entreprises. Evoquant la question du développement rural intégré, l'intervenant indique qu'il convient d'associer la population à l'élaboration et à la mise en oeuvre des activités à entreprendre. C'est la notion d'intégration, reprise dans le titre même de ce programme, qui est à la base de tout.

44. Un débat s'engage alors sur les problèmes agricoles particuliers qui se posent dans les différents pays et sur la façon dont la CPS pourrait intervenir pour y répondre. A cet égard, il est notamment proposé que la CPS examine la possibilité de travailler avec les pays pour organiser un "mois du retour à la terre", au cours duquel les jeunes seraient encouragés à prêter leur concours pour réaliser le potentiel agricole qui existe dans le Pacifique.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR - PROGRAMME DU COMMONWEALTH POUR LA JEUNESSE

45. Le directeur du programme du Commonwealth pour la jeunesse, M. Hannington Alatoa, fait une présentation générale de ce programme qui a été lancé dans le Pacifique en 1974. Pour réaliser les objectifs fixés, on s'attache à améliorer la condition sociale des jeunes Océaniens défavorisés. Les actions conduites sont menées en étroite collaboration avec les services officiels et les organisations non gouvernementales. L'accent est mis sur la formation, et plus particulièrement sur la mise à disposition d'outils de formation. A la fin de son exposé, l'intervenant remet au spécialiste CPS de la promotion des jeunes une série de manuels de formation élaborés dans le cadre de son programme.

46. Au cours du débat qui s'ensuit, on évoque la coordination étroite qui existe entre les activités menées dans le cadre de ce programme et celles mises en oeuvre par la Commission du Pacifique Sud. Les participants se réjouissent du travail déjà effectué et indiquent qu'ils souhaiteraient que des pays autres que les onze membres actuels du Commonwealth puissent tirer parti des actions conduites, lorsque les ressources financières disponibles le permettent.

Programme de volontaires des Nations unies (service du développement intérieur)

47. A la demande des participants, la responsable de ce projet, Mme Josephine Keelan, expose le mode de fonctionnement de ce service dans la région. Celui-ci est financé par le Programme des

Nations unies pour le développement et permet la mise en oeuvre d'activités telles que l'affectation de volontaires dans différents pays, la prestation de services-conseils, le déroulement de formations à l'étranger et l'organisation de stages sur place. Ce service participe à de nombreuses consultations et coopère avec le programme du Commonwealth pour la jeunesse, la Commission du Pacifique Sud, les ONG et les groupements confessionnels. Les participants se félicitent du travail effectué par ce service.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR – ORIENTATIONS FUTURES (Iles Cook)

48. Le représentant des Iles Cook présente le document de travail CPS/Jeunes/WP.11, qui suscite un long débat sur l'opportunité de faire connaitre aux décideurs des pays de la région la priorité et l'attachement que les participants au séminaire portent aux questions relatives à la jeunesse. Les participants sont conscients du temps et des ressources qu'il faudrait consacrer à une conférence ministérielle, mais estiment que l'entreprise en vaut la peine compte tenu des retombées qu'aurait une réunion d'un tel niveau.

49. *Conscients de la nécessité d'attirer l'attention des décideurs de la région sur les questions relatives à la jeunesse, les participants recommandent au CRGA d'étudier en détail la possibilité d'organiser une conférence régionale des ministres de la jeunesse.*

50. S'agissant des aspects financiers, les participants estiment également que le CRGA pourrait peut-être envisager d'organiser cette conférence conjointement avec une autre réunion de même niveau sur un sujet approprié. Les pays membres pourraient envisager de verser une contribution spéciale pour financer le coût de cette manifestation.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR – EXPOSES PRESENTES PAR LES OBSERVATEURS

51. Prenant la parole au nom de la Communauté internationale baha'ie, Mlle Sian Smith fait une présentation générale des activités que cette communauté conduit dans le domaine de la jeunesse. Elle rappelle que la Communauté baha'ie accorde une grande importance à la jeunesse dans le Pacifique et évoque les fructueuses relations de travail qui ont été établies avec les comités travaillant sur la jeunesse dans la région. L'intervenante conclut son intervention en citant deux opérations qui ont récemment été menées avec succès en Nouvelle-Zélande.

52. Mlle Salu H. Reid, présidente de l'Association des Samoa américaines pour l'éducation, explique avec beaucoup d'éloquence qu'il convient de tenir compte des questions touchant aux jeunes dans tous les domaines de l'éducation. Elle souhaiterait notamment que les programmes d'éducation pour les jeunes privilégient l'enseignement des sujets renforçant l'identité culturelle et linguistique.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR – DATES ET LIEU DU PROCHAIN SEMINAIRE

53. La Polynésie française et les Iles Cook se proposent pour accueillir le prochain séminaire régional sur la jeunesse océanienne.

54. *Les participants recommandent que le troisième séminaire régional sur la jeunesse océanienne se déroule en 1994, aux Iles Cook, et que le thème en soit "La jeunesse océanienne dans un monde en mutation : quel est son avenir ?"*

55. Le séminaire suivant se tiendra en Polynésie française.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS DIVERSES

56. Afin d'assurer le suivi des questions traitées pendant la présente réunion, les participants prient instamment les gouvernements et administrations, notamment ceux des Samoa américaines

et des Tonga, d'inclure dans leurs délégations à la quinzième session du CRGA et à la trente et unième Conférence du Pacifique Sud des personnes ayant pris part au deuxième séminaire régional sur la jeunesse océanienne.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DU RAPPORT

57. Les participants adoptent le rapport.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR – CLOTURE DE LA CONFERENCE

58. Le séminaire prend fin après que des remerciements soient à nouveau adressés aux gouvernements de l'Australie et des Samoa américaines pour le financement et le soutien qu'ils ont apportés au deuxième séminaire régional sur la jeunesse océanienne.

IV. RECOMMANDATIONS

Les participants au deuxième séminaire régional sur la jeunesse océanienne, qui s'est déroulé à Pago Pago (Samoa américaines) du 17 au 21 juin 1991, ont formulé les recommandations suivantes :

1. Définition de la jeunesse (paragraphe 10)

Les participants au séminaire, nonobstant l'accent que le programme Jeunesse met sur les jeunes qui ont abandonné leurs études, reconnaissant qu'il est difficile de répondre à toutes les attentes alors même que la notion de jeunesse est culturellement perçue de façon différente, prenant acte de la non-uniformité des règles juridiques et administratives applicables dans les différents pays, décident d'adopter la définition suivante :

a) par JEUNESSE, on entend toutes les personnes âgées de 3 à 35 ans;

b) les catégories suivantes sont définies comme suit :

- 3 à 11 ans : pré-adolescence;
- 12 à 18 ans : adolescence (jeunes gens);
- 19 à 26 ans : adultes du premier âge;
- 27 à 35 ans : adultes du deuxième âge.

Les pays suivants ont exprimé des réserves quant à la définition ci-dessus : Iles Cook, Etats fédérés de Micronésie, Fidji, Polynésie française, Kiribati, Iles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

2. Rôle du programme Education des jeunes et des adultes de la CPS (paragraphe 24)

A. Formation

Les participants au séminaire appuient la recommandation faite par le rapporteur dans le cadre de l'évaluation du programme Education des jeunes et des adultes, à savoir que les responsables du programme Jeunesse de la CPS se concentrent sur trois grands domaines de formation :

a) *Formation au niveau national pour les animateurs de jeunes*

- élaboration et mise en place de cours *extra-muros* de formation continue au niveau des villages et des collectivités;

- cours sous-régionaux de courte durée visant à mieux préparer les organisations nationales de jeunesse à leur rôle; et

- cours régionaux ou sous-régionaux en établissement d'enseignement pour les planificateurs et les responsables de la jeunesse au niveau national, afin d'évaluer et de modifier les politiques et stratégies en la matière.

b) *Séminaires et ateliers destinés aux cadres moyens et supérieurs*

- séminaires nationaux sur l'emploi et la toxicomanie; suivis de :

- séminaires régionaux ou sous-régionaux (le cas échéant) pour envisager des solutions collectives à ces problèmes.

c) *Rétablissement du régime de bourses pour la formation d'animateurs de jeunes dans la région*

- pour renforcer les compétences au niveau national.

B. *Youthlink* (Interjeunes) et Conseil de la jeunesse océanienne

Reprenant ce que le rapporteur préconise à ce sujet, les participants recommandent :

a) – que cette activité prenne le nom de "Réseau de communication et de moyens techniques pour la jeunesse et les collectivités";

– qu'elle soit axée sur trois grands domaines, à savoir la valorisation des ressources humaines, l'échange d'informations et l'éducation dans le secteur de la recherche et du développement; et

– que d'autres moyens de communication tels que la vidéo, la radio, les bulletins, etc., soient utilisés pour atteindre un public plus large;

b) – qu'un poste à plein temps de spécialiste de la communication en matière de jeunesse soit créé, sous réserve de la mobilisation du financement extrabudgétaire nécessaire; et

– qu'il soit en poste à Nouméa, mais qu'il travaille de concert avec le CFEC et le Centre régional des médias de la CPS à Suva.

C. Séminaire régional sur la jeunesse

Reprenant ce que le rapporteur préconise à ce sujet, les participants recommandent :

a) que cette activité prenne le nom de "Forum sous-régional océanien sur l'éducation des jeunes et des adultes";

b) – que ce forum se déroule en Micronésie, en Mélanésie et en Polynésie;

– avec la participation des représentants des gouvernements et d'organisations non gouvernementales; et

c) qu'il soit suivi d'une conférence régionale sur la jeunesse pour analyser et évaluer les conclusions de ces forums sous-régionaux.

D. Personnel

Reprenant ce que le rapporteur préconise à ce sujet, les participants recommandent :

a) – que le poste de spécialiste adjoint de la promotion des jeunes soit confirmé et soit inscrit au budget ordinaire à compter de 1993;

– avec réévaluation et recentrage des fonctions qui lui sont confiées;

b) – qu'un poste de spécialiste de la formation des jeunes et des collectivités soit créé, sous réserve de la mobilisation du financement extrabudgétaire nécessaire; et

– qu'il soit affecté à Nouméa et collabore avec le CFEC, l'université du Pacifique Sud et le programme du Commonwealth pour la jeunesse.

3. Questions financières (paragraphe 28)

Bien que conscients du manque de ressources aisément disponibles, les délégués des vingt pays insulaires représentés au deuxième séminaire sur la jeunesse océanienne expriment leur profond attachement aux questions qui touchent aux jeunes. En conséquence, ils prient instamment le secrétariat général de la CPS d'inscrire à son budget ordinaire les crédits qui permettront d'organiser tous les deux ans une réunion des animateurs et responsables de jeunes travaillant dans des services officiels aussi bien que dans des organisations non gouvernementales. Ils

appellent en outre la CPS à tout mettre en oeuvre pour mobiliser les financements nécessaires à l'organisation de ces réunions qui constituent la principale tribune où sont débattues les questions intéressant la jeunesse.

4. Sida (paragraphe 31)

Les participants au séminaire recommandent que l'on fasse appel au réseau de la jeunesse océanienne pour diffuser des informations sur le sida dans le Pacifique.

5. Bases de données sociales (paragraphe 34)

Les participants au séminaire recommandent que le programme Statistique de la Commission du Pacifique Sud participe à la constitution et à l'exploitation d'une base de données médico-sociales.

6. Agriculture (paragraphe 38)

Reconnaissant le rôle utile du programme Agriculture de la Commission du Pacifique Sud, les participants recommandent que, dans toute la mesure du possible, les gouvernements et administrations accordent la plus grande priorité à l'utilisation de la jeunesse dans leurs activités agricoles.

7. Santé (paragraphe 42)

Les participants confirment que la santé est bien l'un des buts ultimes du développement et recommandent donc que la réalisation d'études d'impact sur la santé fasse partie des objectifs et des stratégies de mise en oeuvre de tous les projets de développement conduits dans la région.

8. Orientations futures (paragraphe 49)

Conscients de la nécessité d'attirer l'attention des décideurs de la région sur les questions relatives à la jeunesse, les participants recommandent au CRGA d'étudier en détail la possibilité d'organiser une conférence régionale des ministres de la jeunesse.

9. Dates, lieu et thème de la prochaine conférence (paragraphe 54)

Les participants recommandent que le troisième séminaire régional sur la jeunesse océanienne se déroule en 1994, aux Iles Cook et que le thème en soit "La jeunesse océanienne dans un monde en mutation : quel est son avenir ?".

10. Participation à la trente et unième Conférence du Pacifique Sud (paragraphe 56)

Les participants recommandent aux gouvernements et administrations, notamment à ceux des Samoa américaines et des Tonga, d'inclure dans leurs délégations à la quinzième session du CRGA et à la trente et unième Conférence du Pacifique Sud des personnes ayant pris part au deuxième séminaire régional sur la jeunesse océanienne.

V. LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

DOCUMENTS DE TRAVAIL

CPS/Jeunes/WP.1	Les données statistiques sur la jeunesse : accès et utilisation
WP.2	Le centre CPS de formation à l'éducation communautaire et la promotion des jeunes dans le Pacifique Sud
WP.3	Programme d'éducation des jeunes et des adultes de la Commission du Pacifique Sud
WP.4	Compte-rendu de la suite donnée aux recommandations formulées à l'intention de la Commission du Pacifique Sud lors du séminaire régional sur la jeunesse océanienne de 1986
WP.5	Les services de santé publique de la Commission du Pacifique Sud
WP.6	Commentaires du secrétariat général
WP.7	Un développement pluridisciplinaire
WP.8	Agriculture et promotion de la jeunesse dans le Pacifique Sud
WP.9	Résumé du rapport Vanini sur la mission d'évaluation du programme jeunesse de la CPS
WP.10	Vaincre les obstacles au développement
WP.11	Projet de conférence des ministres de la jeunesse des pays océaniens

LISTE DES EXPOSES NATIONAUX ET DES RESUMES

CPS/Jeunes/Exp. Nat.1	Vanuatu
Exp. Nat.2	Iles Marshall
Exp. Nat.3	Kiribati
Exp. Nat.4	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Exp. Nat.5	Tonga
Exp. Nat.6	Nauru
Exp. Nat.7	Iles Cook
Exp. Nat.8	Fidji (en version anglaise seulement)

DOCUMENTS D'INFORMATION

CPS/Jeunes/Info.1	Résumé du document sur le rôle du programme du Commonwealth pour la jeunesse et de son centre régional pour l'Océanie
Info.2	Exposés nationaux : recommandations

VI. LISTE DES PARTICIPANTS

Iles Cook

Mr John Tangi
Advisor on Youth Affairs
Government of the Cook Islands
P.O. Box 98
RAROTONGA

Mr Ngere Tamatoa
Vice-President of the National Youth Council
Ministry of Youth Sports
Government of the Cook Isalnds
P.O. Box 536
RAROTONGA

Etats fédérés de Micronésie

Mr Sosiro K. Yamamura
FSM Youth Activities Coordinator
Department of Human Resources
FSM National Government
PALIKIR, POHNPEI 96941

Fidji

Mr Waisea Davuiqalita
Principal Youth Officer
Department of Youth and Sport
P.O. Box 2448
Governement Buildings
SUVA

Mr Tomu Vunakece
Fiji National Youth Council
P.O. Box 961
SUVA

Guam

Ms Rowena Perez-Punzalan
Special Assistant to the Governor for Health Policy
Education and Human Resources
Office of the Governor
P.O. Box 2950
AGANA 96910

Ms Deborah Jean Pablo Reyes
Youth Congress Member on the Committee of Youth
#33 San Miguel St.
TALOFOFU 96930

Kiribati

Mr Nanimatang Karoua
Ministry of Home Affairs and Decentralisation
TARAWA

Iles Mariannes du Nord

Ms Sherrie San Nicolas
Public School Youth Representative (NGO)
Marianas High School
SAIPAN

Mr Herbert Yamada
Private School Youth Representative (NGO)
Mt. Carmel High School
SAIPAN

Ms Florence Selepeo Kirby
Coordinator
Youth Development Program
Division of Youth Services
Department of Community & Cultural Affairs
P.O. Box 1000
SAIPAN CM 96950

Ms Cecilia Masga Tudela
Coordinator, Student Activities
Marianas High School
Public School System
SAIPAN

Iles Marshall

Mr Ernest Shoniber
Assistant Youth Director
P.O. Box 1138
Ministry of Social Services
MAJURO

Mr Middle Ralpho
Youth Director
P.O. Box 1138
Ministry of Social Services
MAJURO

Niue

Mr Crossley Tatui
Community Services Manager
Community Affairs Office
P.O. Box 77
ALOFI

Miss Helena Tongakilo
Niue National Youth Council
ALOFI

Nouvelle-Calédonie

M. Joe Streeter
Président de l'Association Calédonienne
pour l'animation et la formation (ACAF)
c/o Délégation territoriale à la formation professionelle
B.P. 1110
NOUMEA

Palau

Mr Albert Shiro
Director
Bureau of Community Services
P.O. Box 100
KOROR 96940

Mr Caleb Ulitch
Chairman
Palau Youth Olympic Sports Committee
Bureau of Community Services
P.O. Box 100
KOROR 96940

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Mr Belden Sevua
Secretary
Department of Home Affairs and Office of the Secretary
BOROKO

Mr John Maru
Assistant Secretary
Youth Division
Department of Home Affairs and Office of the Secretary
BOROKO

Polynésie française

M. Eric Tuahine
Service territorial de la jeunesse
et de l'éducation populaire
B.P. 4249
PAPEETE
Tahiti

Mme Mata Ganahoa
Comité territorial de la jeunesse
B.P. 3474
PAPEETE
Tahiti

Dr Marie-Francoise Brugiroux
Médecin-chef du Centre d'alcoologie et de toxicomanie
B.P. 611
PAPEETE
Tahiti

Iles Salomon

Mr Emilio Bulu
Under Secretary
Ministry of Home Affairs
P.O. Box G11
HONIARA

Mr Casper Fa'asala
Executive Secretary
Solomon Islands National Youth Congress
HONIARA

Samoa américaines

Mr Tau Sualevai
Youth Development Officer
Office of the Governor
PAGO PAGO

Rev. Larry Tofaeono
Director of Christian Education
Christian Congregational Church of American Samoa
P.O. Box 157
PAGO PAGO

Mr Falemao M. (Phil) Pili
Deputy Treasurer
American Samoa Government
PAGO PAGO

Samoa-Occidental

Mr Sydney Faasau
Senior Officer
Ministry of Youth, Sports and Culture
APIA

Mr Leu Vaegaau Soutaga
Executive Secretary
Roman Catholic Youth Department
P.O. Box 1253
APIA

Tokelau

Miss Hina Puka
Office for Tokelau Affairs
P.O. Box 865
APIA
Samoa-Occidental

Mrs Sosefina Lui
Office for Tokelau Affairs
P.O. Box 865
APIA
Samoa-Occidental

Tonga

Mr Viliami Ha'unga
Acting Deputy Principal
Community Development and Training Centre
NUKU'ALOFA

Mr Muli'Atiola
Secretary
Tonga National Youth Congress
NUKU'ALOFA

Tuvalu

Ms Teuleala Manuella
Community Affairs Officer
Ministry of Health, Education and Community Affairs
FUNAFUTI

Mr Teakini Talafou
Tuvalu Association of Non-Government
Organizations Office
FUNAFUTI

Vanuatu	Mr John Bani National Youth Coordinator Department of Sports and Youth Affairs PORT-VILA Mr Seth Kaurua Program Manager FSP/VRDTCA P.O. Box 951 PORT-VILA
Wallis et Futuna	M. Alesio Savea Président de la Commission Permanente de l'Assemblée territoriale MATA'UTU

OBSERVATEURS

Communauté internationale baha'ie	Ms Sian Smith 135 Aro Street Aro Valley WELLINGTON Nouvelle-Zélande Mr Justin Pratt c/- 3 Kasau St NAPIER Nouvelle-Zélande
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	Mr Peter Higginson Chief UNESCO Office for the Pacific States P.O. Box 5766 APIA Samoa-Occidental
Organisation mondiale de la santé (OMS)	Mr Laisiasa B. Wainikesa Project Co-ordinator WHO/Unesco School AIDS Education in the Pacific c/- UNDP Private Mail Bag SUVA Fidji
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (CYP)	Mr Hannington Alatoa Director Commonwealth Youth Programme South Pacific Regional Centre SUVA Fidji

United Nations Volunteer Domestic Development Service (UNVDDS)	Ms Josephine Keelan UNVDDS APIA Samoa-Occidental
World Assembly of Youth (WAY)	Mr Amosa Vaetae Vice-President World Assembly of Youth National Youth Council P.O. Box 468 APIA Samoa-Occidental

EXPERTS-CONSEILS

Mr Sam Vanini
Expert-conseil CPS

Ms Seini Baravilala
Rapporteur de Conférence

SECRETARIAT GENERAL DE LA CPS

M. Vaasatia Poloma Komiti
Directeur adjoint des programmes

M. Pio Bosco Tikoisuva
Spécialiste de la promotion des jeunes

Mme Jean Tuarae
Spécialiste adjoint de la promotion des jeunes

M. Alan March
Attaché de direction

M. Sitaleki Finau
Coordinateur des services de santé

M. S. Malcolm Hazelman
Agronome

M. Akarei Salesa
Instructeur d'agriculture

Mme Bernadette Xhulue-Pereira
Spécialiste de la condition féminine (pays anglophones)

M. Yaminiasi Gaunavou
Adjoint de la radiodiffusion

M. Steven Vete
Chargé de l'information sur le sida

M. Patrick Cowan
Directeur du service de l'interprétation et de la traduction

M. Claude Colomer
Interprète

Mme Dominique Toulet
Interprète

Mlle Valérie Hassan
Interprète

M. Robert Watters
Electrotechnicien

Mlle Carolone Besnier
Dactylographe (francophone)

Mme Vive Vuruya
Secrétaire de la conférence

ANNEXE 1

RESUMES DES EXPOSES NATIONAUX

SAMOA AMERICAINES

Les jeunes d'aujourd'hui sont probablement confrontés à l'une des périodes les plus difficiles et les plus stimulantes de leur vie et cette situation résulte, pour une bonne part, de l'avènement des technologies modernes et de la pression d'une économie à l'américaine dans notre société en développement. D'aucuns considèrent l'économie où le dollar est roi comme une bénédiction, mais pour d'autres, une vie peut-être plus simple, à base de poissons, de noix de coco et de bananes aurait suffit.

Cependant, nous ne devons pas manquer le coche de cette révolution qui n'est pas sans avoir une incidence sur la vie de notre jeunesse. Nous avons donc la responsabilité – en tant que dirigeants d'un pays insulaire, en tant que parents et en tant que citoyens qui se sentent concernés – de permettre aux jeunes de devenir de meilleurs citoyens, de meilleurs dirigeants, de meilleurs pères, de meilleures mères et de davantage contribuer à la vie de la société. Les Samoa américaines ne sont guère différentes des autres pays insulaires de la région. Elles ne sont pas épargnées par des problèmes tels que la toxicomanie, l'alcoolisme, les enfants maltraités, le suicide, les grossesses de mineures, etc. Bien plus, le taux de consommation d'alcool par habitant, aux Samoa américaines, est l'un des plus élevés au monde. L'Etat commence à reconnaître le rôle et les problèmes de nos jeunes et, par le truchement de la *Youth Division*, (département jeunesse) qui a été récemment mise en place, il s'efforce de travailler en étroite collaboration avec de nombreuses associations religieuses qui, au cours de ces dernières années, ont été très actives dans la conduite d'activités et de programmes en faveur des jeunes et ont fait en sorte que les jeunes souffrent le moins possible des problèmes énumérés ci-dessus.

Les organisations gouvernementales, communautaires et religieuses disposent de plusieurs programmes qui visent à assurer aux jeunes des services appropriés.

Il convient de coordonner davantage l'action des pouvoirs publics et des ONG, et de leur permettre de participer plus activement à la prise de décisions, afin de répondre à leurs besoins dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé publique, de l'économie et de la politique.

ILES COOK

De plus en plus préoccupé par les problèmes de la jeunesse, le gouvernement des Iles Cook a décidé, en mars 1989, de créer officiellement un ministère de la jeunesse et des sports afin de mieux coordonner les programmes mis en oeuvre dans le secteur public. De leur côté, les organisations de jeunes s'inquiétaient de l'absence d'un mécanisme national de coordination dans le secteur non gouvernemental qui aurait permis de rassembler des groupes de jeunes de confessions et de milieux différents. C'est ainsi qu'a été créé, le 6 octobre 1989, un Conseil national pour la jeunesse des Iles Cook, doté de ses propres statuts. La présence de ces deux structures permet, à l'heure actuelle, de mieux coordonner les actions menées en faveur de la jeunesse.

Le nombre limité d'emplois offerts dans le secteur structuré de l'économie pose un grand problème au gouvernement, face au nombre élevé de jeunes qui quittent l'école (ou de jeunes en général). Les jeunes chômeurs sont, par conséquent, contraints de se tourner vers le secteur non organisé ou même d'émigrer à l'étranger, notamment en Nouvelle-Zélande, pour y chercher un emploi. De gros efforts sont néanmoins déployés et des mesures d'incitation sont prises pour encourager les jeunes à trouver du travail dans le secteur non structuré de l'économie, par exemple dans le cadre de programmes d'artisanat et de sculpture sur bois.

En outre, l'alcoolisme et le tabagisme chez les jeunes posent des problèmes que le service d'éducation sanitaire du ministère de la santé (en collaboration avec d'autres services officiels ou

organisations non gouvernementales) s'efforce de résoudre grâce à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies appropriées.

Des programmes de formation de jeunes sont menés en permanence afin de renforcer le rôle de la jeunesse dans la vie du pays. Il s'agit notamment de programmes de formation économique, sociale et culturelle.

L'écroulement de la structure sociale traditionnelle est source de désordre et de discorde. Afin de ramener l'ordre et l'harmonie dans notre société, il serait souhaitable de rétablir la structure sociale traditionnelle. Il s'agit là d'une question très importante lorsque l'on parle de jeunesse, étant donné que celle-ci est considérée comme faisant partie intégrante de notre société et que tous les problèmes qui la touchent affectent par conséquent l'ensemble de la communauté.

ETATS FEDERES DE MICRONESIE

Généralités

Les Etats fédérés de Micronésie sont une fédération constitutionnelle composée de quatre Etats insulaires autonomes – Pohnpei, Chuuk (anciennement Truk), Yap et Kosrae – dotés de leurs propres gouvernements constitutionnels. Ces Etats sont éparpillés sur une superficie d'environ 3,5 millions de kilomètres carrés dans le nord-ouest du Pacifique.

Promotion des jeunes

Essentiellement par manque de fonds, les programmes nationaux de promotion des jeunes connaissent toujours des difficultés d'élaboration et de mise en oeuvre, et cette situation est encore aggravée du fait des distances qui séparent les quatre Etats. Le concept de jeunesse est relativement nouveau aux Etats fédérés de Micronésie, ce qui explique que les programmes de promotion en la matière en soient à leurs premiers balbutiements. L'attitude des Etats varie selon les cas, et elle est dictée par des besoins locaux et les influences traditionnelles.

L'introduction de ce nouveau concept a créé un clivage dans notre collectivité en imposant des limites d'âge et en isolant une fraction de la population afin de répondre à des besoins spécifiques. Pourtant, la jeunesse avait toujours fait partie intégrante de la population, et notre expérience nous apprend que la mise en oeuvre des programmes de promotion des jeunes, si elle est dissociée d'une approche communautaire, est dans la majorité des cas vouée à l'échec.

Emploi

L'absence de possibilités d'emploi, tant dans le secteur public que privé, et les emplois mal rémunérés sont les principales causes du chômage dans les agglomérations. Cependant, on ne considère pas que le problème soit aussi grave dans les zones rurales. En ville, le soutien traditionnel assuré par la famille élargie tend à rendre moins urgente la nécessité pour certains jeunes de trouver du travail.

Toutefois, les pouvoirs publics mettent en place des programmes de formation afin d'améliorer les possibilités d'emploi.

Chaque Etat a lancé divers projets d'aide aux jeunes, tel que le recyclage des boites de conserve, la pêche et l'agriculture. Mais le manque de fonds et des débouchés incertains ont souvent pour effet de faire avorter de telles initiatives.

Toxicomanie et alcoolisme

La principale cause de la toxicomanie et de l'alcoolisme chez les jeunes est la pression exercée par les camarades du même âge. Depuis dix ans on enregistre une progression alarmante de ces deux fléaux, essentiellement dans les agglomérations où il est aisé de se procurer du tabac et de l'alcool.

Des effectifs de police insuffisants, des programmes, mal adaptés, de sensibilisation et d'information sur les effets de ces substances et la facilité pour les consommateurs de s'en procurer sont à l'origine de l'augmentation récente du nombre de jeunes toxicomanes et alcooliques.

Des services spécialisés dans les quatre Etats ont mis sur rail des programmes pour traiter les problèmes des jeunes, en général, et ceux de la toxicomanie et de l'alcoolisme, en particulier.

Les pouvoirs publics devraient accorder une grande priorité aux efforts de promotion de la jeunesse et des fonds devraient être versés en quantité suffisante pour la mise en place des programmes consacrés aux jeunes, tant au niveau des Etats qu'au niveau national.

FIDJI

Jeunesse

Les jeunes (15 à 24 ans) représentent 24% de la population totale et constituent la ressource la plus précieuse du pays. Les pouvoirs publics continueront à leur offrir des possibilités de s'exprimer pleinement et de jouer un rôle majeur dans le développement économique et social du pays. Ils mettent sur pied un programme complet de promotion des jeunes dont le but est de dispenser une formation permanente aux élèves qui quittent les établissements d'enseignement, pour les préparer à la recherche d'un emploi indépendant ou d'un travail au service de la collectivité. L'axe essentiel de la stratégie de promotion des jeunes est d'offrir des possibilités de formation permanente aux jeunes qui ont quitté l'école et aux adultes, grâce à des programmes d'enseignement non académiques.

Programmes à l'intention de la jeunesse rurale

Des conseils se constituent dans tous les villages afin d'aider les jeunes à participer, dans le cadre de groupes organisés, à des activités génératrices de revenus et à d'autres travaux d'intérêt général. Ces programmes sont normalement financés par l'Etat. Soixante pour cent environ des jeunes vivent dans les zones rurales où il conviendrait de créer davantage d'activités indépendantes.

Programmes en faveur des jeunes vivant en milieu urbain

Des organisations nationales de jeunes vivant en milieu urbain proposent des activités en matière de formation de cadres, de gestion d'entreprise et de formation professionnelle leur permettant d'accéder à des métiers indépendants et de créer des petites entreprises. La mise sur pied de centres de jeunes et autres organisations religieuses de jeunes contribue à renforcer leur participation aux travaux communautaires bénévoles.

Chômage

Lors du recensement de 1986, sur un total de 241 160 personnes en état de travailler, 18 189 étaient en quête d'un emploi et 74 pour 100 d'entre elles étaient des jeunes.

Programmes de formation des jeunes

Plusieurs programmes – parmi lesquels le *National Youth Band*, le *Duke of Edinburgh Award*, le programme de réinsertion sociale des détenus, le *Youth Employment Option Centre* et le *National Youth Training Camp* – aident actuellement les jeunes qui ont quitté l'école à devenir des travailleurs salariés ou indépendants.

Le *Youth Employment Option Centre* (centre d'orientation professionnelle pour les jeunes) aide les jeunes à choisir une carrière en connaissance de cause.

Bien que portant sur l'agriculture et la formation professionnelle, le *National Youth Training Camp* tient compte du programme sur l'agriculture OISCA-International (Japon) en mettant particulièrement l'accent sur la volonté et l'autodiscipline comme vertus fondamentales du caractère.

Sports

Les pouvoirs publics continueront à soutenir les sports dans toutes les limites de leurs possibilités, car ils estiment qu'ils peuvent être un instrument efficace d'interaction sociale saine entre les jeunes et qu'ils peuvent leur donner l'occasion de se réaliser et de s'épanouir dans des disciplines qu'ils ont du plaisir à pratiquer et dans lesquelles ils excellent.

Leurs efforts se concrétisent par la formation du *Fiji Sports Council* et du *Fiji Institute of Sports* pour répondre aux besoins de promotion de la jeunesse par le sport.

POLYNESIE FRANCAISE

Dotée d'un statut d'autonomie interne, la Polynésie française compte 188 814 habitants dont 107 533 ont moins de 25 ans (recensement de 1988). Les affaires concernant la jeunesse relèvent de la compétence du Territoire et sont placées sous la responsabilité du Ministre chargé de la jeunesse.

Différentes mesures ont été prises pour améliorer les conditions de vie des jeunes dans les domaines suivants : éducation, emploi et formation professionnelle, santé, loisirs sportifs et culturels, centres de vacances et formation de responsables d'oeuvres de jeunesse, problèmes sociaux, etc.

Ces mesures sont cependant menées par des ministères distincts. Un comité réunissant les institutions de l'Etat et celles du Territoire (dont le projet de création est à l'étude) sera chargé de coordonner toutes les actions élaborées, pour leur assurer un meilleur suivi et une plus grande efficacité.

L'objectif global des actions menées vise à former des jeunes capables de prendre des responsabilités et à faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Il serait souhaitable que toutes les mesures actuelles visant à résoudre les problèmes de la jeunesse qui sont autant de sujets d'inquiétude pour les pouvoirs publics, les collectivités et les jeunes eux-mêmes, fassent officiellement l'objet d'une politique territoriale, globale, concertée et coordonnée, visant à mieux susciter la participation de la population et à mieux l'informer des possibilités qui lui sont offertes.

GUAM

Bref aperçu de la promotion des jeunes dans notre pays

Le gouvernement actuel fait des problèmes de notre jeunesse une de ses priorités majeures. Son action se focalise sur l'enseignement et la formation professionnelle, et l'accent est mis sur l'emploi et sur les programmes de formation dans le secteur du tourisme. Des efforts sont déployés pour permettre aux jeunes d'occuper des postes en obligeant – texte de loi à l'appui – le secteur privé à recruter en priorité des ressortissants de Guam. Cette politique englobe tous les les secteurs du marché de l'emploi, du bâtiment à l'artisanat dont certaines pièces sont présentées dans les couloirs de nos hôtels.

Les investisseurs étrangers sont très sensibles et réceptifs à cette mesure positive qui permet à nos jeunes de prendre une part plus active dans le développement économique de notre île. En outre, plusieurs de nos services et organismes officiels sous la direction du bureau du gouverneur élaborent et administrent actuellement des programmes d'information sur la drogue, de développement professionnel et de formation générale.

Le chômage chez les jeunes

Grâce à l'actuelle croissance de l'économie de Guam, le taux de chômage est maintenant inférieur à 1,2 pour 100. Comme l'indique le *Guam Quartely Economic Review* (vol. 13, n° 1, Tableau 6), les adolescents sont les principaux responsables de la baisse du chômage dans l'île. En septembre 1990, le taux de chômage des jeunes est passé de 15,8 à environ 7,9 pour 100.

Le gouvernement a pendant longtemps soutenu les programmes sociaux et les établissements d'enseignement touchant les jeunes. Dans la situation actuelle, nombre de jeunes entrent sur le marché de l'emploi et acceptent de travailler au rabais sans réelle possibilité de promotion. C'est pour résoudre ce problème que le Collège communautaire de Guam (*Guam Community College*) et l'Office de développement des ressources humaines (*Agency for Human Resources Development*) ont créé des programmes tels que *Career Exploration*, *Community Base Training*, *Work Experience* et *Co-operative Education*.

En outre, le *Guam Community College* administre également un programme d'apprentissage qui porte sur plus de 15 métiers.

L'alcoolisme et la toxicomanie chez les jeunes

L'alcoolisme et la toxicomanie constituent des problèmes majeurs pour la jeunesse de Guam. Certaines causes sont liées à l'effondrement des structures traditionnelles de la famille élargie. Avec la multiplication des familles où le père et la mère travaillent, de nombreux jeunes se sentent mal dans leur peau et se montrent désenchantés vis-à-vis de la société car ils ne sont plus soumis à la surveillance des adultes.

Pour résoudre ce problème des programmes précis sont mis en place tels que *Beginning Alcohol Addictions Basic Education Studies* (BABES), un programme exemplaire de prévention de l'alcoolisme reconnu au plan national, le *Dededo Drug-Free Youth Organization* et le projet PRO (*Parents Reaching Out*) favorisant les efforts d'intégration dans les villages isolés.

La jeunesse et le droit

Le désarroi économique et l'émergence d'une sous-classe sociale permanente (ou aliénation) est une cause majeure du désordre qui sévit dans la plupart des sociétés océaniennes. Parmi les principaux crimes, il y a lieu de citer l'homicide volontaire, le vol simple et le vol qualifié.

Pour résoudre ces problèmes, il est important d'enrayer l'aliénation. C'est ainsi que toute mesure visant à aligner le système éducatif sur le nouvel environnement industriel et permettant une participation optimale et constructive des jeunes parallèlement à l'instauration d'une justice économique, améliorera leurs chances de réussite.

La jeunesse et le village

La jeunesse joue un rôle actif dans les questions d'environnement; elle participe à des activités de promotion de la conscience culturelle et on l'encourage à poursuivre sa mission d'avocate de sa propre cause (notamment par le truchement d'activités telles que *Youth Month*, *Youth Congress*, *Guam Summer Youth Employment and Training Programme*).

REPUBLIQUE DE KIRIBATI

La République de Kiribati, anciennement appelée les Iles Gilbert, est formée de trois grands archipels, les îles Gilbert (au nombre de 17), les îles Phoenix (8 îles) et les îles de la Ligne (8 îles). Seules 20 de ces 33 îles sont habitées. La superficie des terres émergées est d'environ 684 km^2. Les îles sont dispersées sur plus de 5 millions de km^2 d'océan.

Près de 20% de la population qui, en 1987, comptait 64 000 habitants, habitent à Tarawa, le centre administratif et commercial du pays. Lors de son accession à l'indépendance en 1979, Kiribati a opté pour un corps législatif à l'occidentale (avec un Parlement) appelé le "système *Maneaba*".

Plus de 65% de la population est âgée de moins de 25 ans et 42% de ces jeunes ont moins de 14 ans. Le gouvernement est pleinement conscient du potentiel que représente la jeunesse mais les demandes émanant de ce secteur de la population dépassent largement ses capacités, l'obligeant donc à recourir à une aide extérieure.

A l'instar des autres pays de la région, Kiribati doit faire face au problème du chômage, notamment dans les centres urbains où la situation de l'emploi est encore aggravée par un exode rural ininterrompu.

Le gouvernement n'ignore pas ces difficultés et prend les mesures qui s'imposent pour y faire face, par exemple en encourageant les organisations de jeunes et les femmes à s'engager dans des activités génératrices de revenus. Il convient néanmoins d'élaborer en priorité une politique claire en matière de jeunesse, afin de tenir pleinement compte des problèmes qui touchent cette tranche de la population.

On assiste à une augmentation brutale de la toxicomanie chez les jeunes, probablement due à l'évolution de la société ainsi qu'au manque d'encadrement social et d'éducation. Le gouvernement, épaulé par les ONG, notamment les Eglises, ne ménage pas ses efforts pour tenter d'enrayer ce problème.

Le gouvernement continuera à attacher une importance particulière à la formation des jeunes en situation d'échec scolaire. Il travaille à la mise en place d'une formation professionnelle afin d'aider les jeunes à trouver un emploi.

La plupart des programmes destinés aux jeunes ont pour objectif de favoriser le développement au sein des collectivités, notamment dans les îles périphériques. Cette stratégie est bien perçue par la population, comme l'indique l'appui sans réserve dont elle jouit auprès des responsables religieux et locaux.

REPUBLIQUE DES ILES MARSHALL

La génération des jeunes âgés de moins de 25 ans forme plus de 50 pour 100 de la population totale de la République des Iles Marshall. Elle a la chance d'être représentée ici à Pago Pago, à l'occasion de ce séminaire régional sur la jeunesse océanienne.

Voilà bientôt dix ans que les membres du *Nitijela* (Parlement) se déclarent extrêmement préoccupés par l'inefficacité des mesures prises par le gouvernement face aux problèmes que pose une population dont le rajeunissement est constant, ce que viennent confirmer les statistiques.

En outre, des études réalisées récemment indiquent que le taux de suicides chez les jeunes de notre pays a augmenté de façon dramatique, au point de devenir l'un des plus élevés du monde.

En 1986, le Parlement a voté une loi portant création d'un conseil consultatif pour la jeunesse au sein de notre République. Le rôle de cette structure est d'assurer la coordination des activités en faveur des jeunes.

Deux ans plus tard, en 1988, à l'initiative du conseil des ministres, le ministère des services sociaux s'est vu confier la tâche de créer un congrès national de la jeunesse. Grâce au concours de la CPS et de la CESAP (EPOC), on a alors organisé un séminaire auquel ont participé des jeunes choisis par les maires des différents atolls et îles de l'ensemble de la République.

Par la suite, la mise en place de ce congrès national de la jeunesse est longtemps restée pratiquement au point mort. Aujourd'hui, cette réalisation tant attendue est entrée dans sa phase finale, à la suite d'une nouvelle mission d'un conseiller technique de la CPS.

Dans l'état actuel des choses, notre programme national de promotion de la jeunesse regroupe les activités des mouvements de scouts et de guides, des programmes sportifs et récréatifs et de notre service national de travaux d'utilité collective. Ce service permet d'employer des groupes de jeunes chômeurs qui sont envoyés dans les îles périphériques pour prendre part à des activités formatrices et se préparer à la vie active. Chaque groupe est constitué de vingt jeunes qui perçoivent une indemnité mensuelle pendant deux mois. Cette formation a pour but de les préparer à s'intégrer, une fois rentrés chez eux, à la vie professionnelle et à jouer un rôle productif au sein de notre société.

Si les problèmes et les besoins de notre jeunesse sont nombreux, nos ressources pour y faire face sont limitées. Nous espérons sincèrement qu'à l'issue de cette conférence nous pourrons ramener chez nous quelques idées et solutions qui nous permettront de répondre aux besoins de la jeunesse des Iles Marshall.

Nous remercions une fois encore la Commission du Pacifique Sud de nous offrir une telle possibilité et d'avoir organisé une mission de son spécialiste de la jeunesse dans notre pays.

REPUBLIQUE DE NAURU

Pour diverses sections de la population, plusieurs organisations non gouvernementales, les principaux employeurs locaux et le service de la jeunesse et des affaires culturelles (qui relève actuellement du ministère de la santé et de l'éducation), la promotion des jeunes est l'objectif principal. La jeunesse, qui est considérée comme un facteur de progrès et de bien-être pour l'avenir du pays, doit donc être formée et préparée à ce rôle.

C'est dans cet esprit que des mesures ont été prises pour mettre sur pied le service de la jeunesse et des affaires culturelles, dans le but d'établir un lien direct et une meilleure communication entre le gouvernement et ce groupe cible. Les principaux problèmes sur lesquels il convient de se pencher immédiatement sont les suivants : les jeunes qui ont abandonné leurs études, les jeunes sans emploi, les jeunes qui sont placés à des emplois inadéquats et la réalisation éventuelle d'une étude sur le système éducatif et les structures de formation s'adressant aux jeunes (cette étude impliquera une analyse de la situation et la mise en oeuvre de certaines mesures correctives et préventives). La toxicomanie a également fait son apparition sur l'île, car les jeunes manquent d'encadrement ou sont incités à la marginalisation.

En résumé, il est nécessaire d'entreprendre des recherches sociologiques dont les résultats permettront la mise en place rapide d'une base de données exacte sur tous les problèmes évoqués plus haut. Deux enquêtes sont actuellement réalisées par le service de la jeunesse et des affaires culturelles, mais dans des conditions de presse du fait de certains délais qui doivent être tenus.

Nauru aura besoin d'aide supplémentaire et de services-conseils dans le domaine de la statistique et des enquêtes sociologiques pour lui permettre d'atteindre le principal objectif qu'il s'est fixé.

NOUVELLE-CALEDONIE

Le chômage chez les jeunes

Le chômage en Nouvelle-Calédonie touche principalement les jeunes et en majorité les jeunes femmes. Soixante-cinq pour cent des demandeurs d'emplois ont moins de trente ans et 44 pour 100 moins de 25 ans. La plupart des jeunes et des demandeurs d'emplois sont concentrés sur Nouméa et sa grande banlieue.

La cause la plus importante du chômage chez les jeunes est leur manque de qualifications professionnelles. L'Etat, le Territoire et les provinces ont donc mis en place des mesures d'insertion professionnelle, de formation adaptée et d'aide à la création de micro-projets (particulièrement en milieu rural). Il serait utile d'intensifier cette collaboration pour l'orienter vers les domaines et secteurs d'activités réellement déficitaires.

Tabagisme, alcoolisme et toxicomanie

Une étude est en cours pour l'année 1991 afin de déterminer le nombre de décès causés par l'abus d'alcool (lésions organiques et accidents de la route) mais il n'existe pas pour le moment de statistiques officielles.

Les causes du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie sont liées à divers facteurs socio-économiques et socio-culturels, tels que l'acculturation, le désoeuvrement, des phénomènes de mode et de valorisation, etc.

Les efforts actuels portent essentiellement sur l'information en milieu scolaire et dans les lieux publics, sur des campagnes de sensibilisation et sur l'aide à la désintoxication et à la réinsertion. Ces efforts devraient se poursuivre et être renforcés par l'adoption par le Congrès du Territoire d'une législation efficace, les lois françaises régissant la consommation du tabac et la publicité sur l'alcool et les cigarettes n'étant pas actuellement applicables sur le Territoire.

Formation

Tous les jeunes sont scolarisés jusqu'à l'âge de 16 ans et d'importants efforts sont réalisés pour assurer efficacement leur formation ultérieure.

Dans le domaine de la jeunesse et des sports, des formations spécifiques sont proposées aux jeunes désirant voir reconnaître leurs compétences, professionnellement ou autre.

Les jeunes et la communauté

De gros efforts sont faits pour favoriser l'insertion des jeunes et les responsabiliser, particulièrement en milieu urbain (animation de quartier, activités sportives, culture et musique, développement, etc.).

Ces efforts doivent s'intensifier pour lutter contre le chômage et l'exclusion, associer les entreprises et les divers partenaires sociaux, favoriser l'information et l'orientation scolaire et professionnelle, et répondre aux besoins et aux attentes des jeunes.

NIUE

Contexte général

Niue est une île isolée qui compte, selon le dernier recensement de 1989, environ 2 500 habitants. Son considérées comme jeunes les personnes qui sont âgées entre 14 et 35 ans. Les jeunes représentent 32,7 pour 100 de l'ensemble de la population; 55 pour 100 d'entre eux fréquentent des établissements d'enseignement secondaire.

Informations sur la situation actuelle

Les pouvoirs publics mettent tout particulièrement l'accent sur la promotion des activités et des programmes relatifs à la jeunesse. Leur plan d'action concerté a pour objet d'encourager les jeunes à apporter une contribution à la société et de le présenter comme un défi pour eux.

Le *Government Youth Office* existe depuis 1981 et son action a été renforcée par la mise sur pied, en 1982, du *National Youth Council*, qui a présenté à l'approbation du gouvernement son acte constitutif, le 8 juin 1984.

Enseignement

L'enseignement est obligatoire pour les élèves de classe primaire et secondaire jusqu'au niveau de la dernière année du secondaire; il est gratuit et rares sont les élèves qui abandonnent leurs études.

Formation

Le gouvernement, en association avec le secteur privé, a mis sur pied un programme de création d'emploi permettant aux élèves qui ont abandonné leurs études ou qui n'ont pas réussi à obtenir une bourse ou un emploi à l'étranger de trouver un emploi dans la fonction publique.

Programme de création d'emplois

Année	Financement du secteur public (%)	Financement du secteur privé (%)
1	75%	25%
2	50%	50%
3	25%	75%
4	–	100%

Douze élèves ayant abandonné leurs études sont actuellement au bénéfice de ce programme.

En 1990, la CPS a financé les *National Conference* et *Niue Youth Council*. Le camp assure aux jeunes une formation sur des activités culturelles, sur la préparation de propositions et sur la gestion de projets.

Emploi

La majorité des étudiants, lorsqu'ils abandonnent leurs études, trouvent un poste dans la fonction publique et une minorité d'entre eux optent pour un emploi dans le secteur privé. Certes, l'avenir économique de Niue est sombre, mais les responsables politiques et les décideurs sont convaincus que la jeunesse se montrera à la hauteur – en fait ce serait un excellente occasion de la tester aujourd'hui pour voir de quoi elle sera capable demain.

COMMONWEALTH DES ILES MARIANNES DU NORD

Bref aperçu

La coopération entre le gouvernement et le secteur privé a conduit à assainir la situation en matière de promotion de la jeunesse. Toutes les organisations qui participent à des programmes sur la jeuensse bénéficient des services de la *Division of Youth*. Récemment, les pouvoirs publics ont affecté un bâtiment au programme d'activités des jeunes et ces derniers ont commencé à réunir des fonds pour la rénovation du centre.

L'évolution rapide enregistrée ces derniers temps dans l'île a entraîné une augmentation de la délinquence juvénile, et des problèmes sociaux.

Chômage

Il n'est pas difficile de trouver un emploi, mais le fait de ne pas avoir les compétences nécessaires constitue un obstacle pour la majorité des jeunes à la recherche d'un emploi puisque nombre d'entre eux abandonnent leurs études sans obtenir leur diplôme. Le nouveau *Youth Centre* fournira un diplôme de culture générale et leur dispensera un enseignement professionnel.

Alcoolisme et toxicomanie

L'alcoolisme est un problème très grave qui a entraîné la mort de deux jeunes. Cette situation est imputable au laxisme des services de police à l'égard de ceux qui consomment de l'alcool ou qui en vendent, et vis-à-vis d'autres pratiques illicites telles que la présentation dans des lieux publics de documents pornographiques auxquels les jeunes ont facilement accès. Des drogues telles que l'*ice* (SABU-SABIL) deviennent un problème majeur.

Formation

A l'heure actuelle, il n'existe aucune formation d'aucun type accessible à ceux qui abandonnent leurs études si ce n'est celle offerte par les entreprises à leurs employés.

La jeunesse et le droit

Des lois ont été créées pour protéger les jeunes. La plupart des délits sont liés aux dégâts à la propriété. Chaque semaine, le tribunal consacre une partie de son temps à ne traiter que des dossiers relatifs à la délinquence juvénile et entend exclusivement les parents/tuteurs ainsi que les éducateurs.

La jeunesse et la collectivité

Les jeunes s'efforcent d'associer autant que possible leurs efforts pour mettre sur rail des projets. Par ailleurs, la collectivité leur accorde volontiers son soutien. Nous savons maintenant que, pour obtenir de l'aide, les jeunes et leurs porte-paroles doivent faire connaître à la collectivité leurs plans et leurs projets.

REPUBLIQUE DE PALAU

Contexte général

Palau est le dernier des territoires placés sous la tutelle des Etats-Unis par le conseil de sécurité des Nations Unies. Depuis plus de 15 ans, nous nous efforçons de mettre un terme à ce régime de tutelle qui nous lie aux Etats-Unis. Notre avenir incertain nous impose de prendre des mesures d'austérité budgétaire qui affectent nos priorités en matière de promotion des jeunes, et de lutte contre les problèmes socio-économiques.

Lorsque l'on parle des problèmes de la jeunesse, on pense au chômage, à la toxicomanie et à l'alcoolisme, à l'abandon des études, aux mauvais traitements dont les enfants sont victimes ainsi qu'à l'augmentation de la délinquence juvénile. Toutefois, les services d'assistance sociale s'efforcent de résoudre ces problèmes et dans un même temps, encouragent la participation de la jeunesse à la prise de décisions sur les politiques et programmes qui les concernent.

Chômage

D'après une enquête réalisée en avril 1990, le taux de chômage dépasserait les 13 pour 100, tant dans les zones rurales que dans les agglomérations. Parmi les principales causes, il y a lieu de citer

l'abandon précoce des études, la main-d'oeuvre non qualifiée, la toxicomanie et l'alcoolisme, l'indiscipline, l'incompétence et la démotivation au travail, ainsi que le recours de plus en plus fréquent à une main-d'oeuvre étrangère bon marché.

Etablissement de réseaux avec d'autres organisations de jeunes

Il existe à Palau un certain nombre d'organismes qui s'occupent activement des problèmes de la jeunesse : *Youth Division*, *Literacy Program*, programme OJT (formation permanente), *Job Placement Program*, *Job Corps Program*, ministère de l'éducation, *Mental Health Department*, JTPA (*Job Training Partnership Act*), *Juvenile Justice Program*, *Palau National Youth Congress*, *Palau Community Action Agency*, *Catholic Youth Organisation*, *Evangelical Youth Organisation*, des associations traditionnelles de jeunes et le *Micronesian Occupational College*.

La jeunesse et le droit

La consommation de drogues et d'alcool est la cause évidente de la délinquence juvénile. Un certain nombre de programmes sont mis sur pied par PCAA, *Community Services* et *Juvenile Justice* pour la prévention de l'alcoolisme.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

Les premiers efforts en faveur de la jeunesse en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été déployés bien avant que ce pays ne devienne indépendant, notamment par les groupements confessionnels et d'autres organisations non gouvernementales telles que les mouvements de scoutisme.

En 1980, le gouvernement a lancé un programme national d'action en faveur des jeunes qui est resté en vigueur jusqu'en 1990, date à laquelle il a été remplacé par le service national de la jeunesse. Ce dernier vise à encourager une participation plus active des organisations non gouvernementales et du secteur privé pour s'attaquer aux nouveaux problèmes sociaux qui se multiplient en raison de la forte poussée économique du pays et des inégalités sociales croissantes, deux phénomènes à l'origine de l'augmentation de la criminalité et de l'abandon rapide des valeurs morales et de la discipline.

Le taux de chômage est extrêmement élevé chez les jeunes en raison de la pénurie d'offres d'emploi. En outre, l'arrivée d'un nombre élevé de jeunes en situation d'échec scolaire et mal formés, ainsi que l'ampleur de l'exode rural et l'insuffisance du développement dans le secteur agricole font peser un poids énorme sur un marché du travail déjà limité.

Le problème de la toxicomanie chez les jeunes de Papouasie-Nouvelle-Guinée devient de plus en plus pressant. Le gouvernement envisage d'imposer des pénalités plus sévères et de redoubler ses efforts pour combattre la culture et la commercialisation généralisées des stupéfiants dont le prix de vente élevé permet à ceux qui les cultivent et les revendent de s'assurer des revenus réguliers. Le gouvernement compte prendre un certain nombre de mesures, notamment la création d'emplois subventionnés, la mise en place d'un fonds de roulement pour la jeunesse et le lancement d'un programme d'éducation sur les méfaits de la toxicomanie et de l'alcoolisme, auquel participeraient les organisations non gouvernementales.

Le gouvernement prévoit également de remplacer l'ancien système de formation des jeunes, qui présentait des lacunes au niveau de l'évaluation et du suivi, par un nouveau dispositif basé sur la discipline, le développement spirituel et un programme scolaire approprié. Les services de l'intérieur et de la jeunesse s'occupent tout particulièrement de cette question.

La violation des lois et de l'ordre public semble être étroitement liée à la consommation d'alcool, au chômage et à l'exacerbation des inégalités sociales parmi les habitants. Il existe néanmoins d'autres facteurs prépondérants tels que la forte densité de la population, le coût élevé de la vie, etc. Il existe déjà un tribunal pour enfants, mais il faudrait maintenant élaborer un mécanisme de suivi permettant une réinsertion réelle des jeunes délinquants.

Les autorités considèrent que la jeunesse fait partie intégrante de la société et ont par conséquent décidé de bâtir leur programme d'action pour la jeunesse en s'appuyant sur les structures locales. Ceci s'intègre parfaitement à la structure traditionnelle de la société en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour laquelle la survie passe par le groupe.

ILES SALOMON

Aperçu général

La jeunesse et d'autres domaines connexes (culture et assistance sociale) relèvent du gouvernement et plus particulièrement du ministère de l'intérieur. C'est le *Solomon Islands National Youth Congress* qui sera chargé de continuer d'appliquer la politique officielle concernant la jeunesse dans le but de la mobiliser, tel que prévu dans son programme d'action 1991-1993.

National Youth Congress

Une loi promulguée par le Parlement en 1980 porte création du *Solomon Islands National Youth Congress* qui est enregistré comme une organisation charitable en 1983. Il est composé de représentants des Eglises locales, des corps constitués des provinces et des municipalités.

Chômage

Le recensement de 1986 fait apparaître que la jeunesse représente plus de 50 pour 100 de l'ensemble de la population; l'explosion démographique, avec un taux de croissance de 3,5 pour 100, est une source d'inquiétude. La hausse récente de 2,4 pour 100 du nombre d'emplois reste insuffisante par comparaison au taux de croissance démographique.

Le *Solomon Islands National Youth Congress* s'efforce de résoudre ce problème en encourageant les jeunes à se prendre en charge et, parfois, leur apporte l'aide dont ils ont besoin.

Alcoolisme

La consommation excessive d'alcool est un problème largement répandu et constitue habituellement une cause d'autres problèmes sociaux pour les jeunes. Des lois plus rigoureuses sont nécessaires pour lutter contre ce fléau.

Formation

Le *Solomon Islands National Youth Congress* assure une formation à différentes catégories de personnes et répond à des besoins précis dans les domaines de la valorisation des compétences, de la sensibilisation, de la gestion et de la formation de formateurs. D'autres organisations, tant régionales qu'internationales, sont également actives dans le domaine de la formation de nos jeunes.

La jeunesse et le droit

Exception faite de la délinquence liée à l'alcoolisme, la jeunesse du pays est normalement très docile et elle se conduit bien. L'exode rural est source d'inquiétude en raison des désordres qu'entraîne la concentration des populations dans les agglomérations. Les statistiques montrent que la criminalité est davantage le fait des adultes que des jeunes.

Jeunesse et collectivités

Les pouvoirs publics sont conscients du besoin d'intégrer les programmes en matière de jeunesse dans les plans de développement intéressant la communauté dans son ensemble. C'est ainsi qu'ils ont adopté en 1988 le *National Youth Plan* actuellement mis en oeuvre par le *Solomon Islands National Youth Congress.*

TOKELAU

Création et administration de *Tokelau Youth*

Tokelau Youth, bien que créé officiellement à partir de 1987 seulement, a fonctionné sous la responsabilité d'une ONG, à savoir l'Eglise, pendant plus de dix ans.

En 1987, une conférence nationale sur la jeunesse, dont l'objet était de préciser la définition du terme "jeunes" ainsi que d'établir le besoin de mettre sur pied une organisation de jeunes, a été convoquée.

S'agissant du premier point, la conclusion a été que les hommes et les femmes, mariés et célibataires, âgés de 17 à 35 ans, pouvaient être considérés comme jeunes. Quant au second point, un certain nombre d'objectifs ont été soulignés tels que :

> *Préparer la jeunesse à la vie en société afin qu'elle contribue de manière efficace et constructive à la vie familiale et communautaire.*

Depuis 1987, la jeunesse de Tokelau a connu sa part de succès et de difficultés.

Succès

Un certain nombre de projets ont été créés afin de donner un sens à son action dont un programme pour la jeunesse (rattaché à Apia), un programme de reconstruction (après le cyclone Ofa) et un bulletin pour la jeunesse "*keep the environment clean*" (villages, plages et eaux peu profondes), ainsi qu'un projet de jardinage.

Difficultés

Du fait des responsabilités qu'ils ont à l'égard de la communauté, les groupes de jeunes ne peuvent se rencontrer que brièvement le soir. Pour assumer leurs responsabilités de groupe, ils ne disposent que du temps de la pause-déjeuner et de la fin de l'après-midi ou début de la soirée, c'est-à-dire entre 16h30 et 18h.

La pénurie de fonds publics en faveur des jeunes les empêche de réaliser leurs aspirations et de répondre à leurs besoins qui sont les suivants :

i) mise en oeuvre de projets générateurs de revenus,

ii) programmes courts de perfectionnement technique, et

iii) assistance d'une personne formée en psychologie, notamment pour les aider à se réaliser et à devenir des adultes.

ROYAUME DES TONGA

Au cours des 50 dernières années, ce sont les établissements d'enseignement publics et privés relevant du département de l'éducation qui ont été les principaux moteurs du travail de la

promotion des jeunes. L'accent était essentiellement mis sur l'enseignement supérieur (qui ne touchait que 5 à 10% de l'effectif scolaire).

Il a fallu attendre les 20 dernières années pour que le gouvernement comprenne l'importance du rôle joué par la jeunesse (qui représente 80% de l'ensemble de la population) dans le développement global du pays (aux niveaux social, politique et économique) et la nécessité de redéfinir les objectifs du système d'éducation.

Le service des petites industries créé au sein du ministère du travail et du commerce, les organisations privées, les entreprises ainsi que de nombreux groupes et organisations oeuvrant pour la collectivité (jeunes agriculteurs de Tupou, groupes de jeunes, etc.) s'efforcent tous aujourd'hui de lutter contre la montée du chômage. Le gouvernement a créé des dispensaires, des écoles et des collèges ainsi que des centres de développement rural dans les campagnes et les îles périphériques pour freiner l'exode vers les grandes villes, notamment Nuku'alofa (où vit 20% de l'ensemble de la population) et pour réduire les problèmes qui en résultent.

Le Centre de formation et d'action socio-éducative créé en 1988 constitue un progrès important. Ce centre offre une formation professionnelle (apprentissage technique) à des personnes au bagage scolaire limité ou inexistant. Mais le fait le plus marquant reste sans doute la mise en place, en 1990, du congrès national de la jeunesse des Tonga, une structure qui traitera des problèmes et des besoins des jeunes au niveau national.

La loi devrait être là pour aider les gens plutôt que de les punir pour les fautes commises. D'après les statistiques de la police, l'alcoolisme dans les lieux publics, la conduite en état d'ivresse, l'infidélité, le suicide et le vol constituent les principaux délits commis par les jeunes aux Tonga. Le gouvernement devrait interdire la vente des boissons alcoolisées dans les magasins de détail et prendre des mesures dissuasives pour freiner l'importation d'alcool (en imposant des taxes élevées et un contrôle strict des licences d'importation). Nous recommandons également la création d'un tribunal pour enfants et d'un centre de rééducation pour aider les jeunes en difficulté.

A l'heure actuelle, nous assistons aux Tonga à une prise de conscience du potentiel énorme que représente la jeunesse. Nous espérons que les Tonga continueront à appuyer et favoriser l'essor de cette ressource humaine, clé de voute du développement national.

TUVALU

Aperçu général

Le *National Youth Council* de Tuvalu a vu le jour en 1987 et, avec l'aide de la CPS, a procédé à rédiger sa constitution. Ses membre proviennent des groupes de jeunes vivant dans les huit îles, auxquels il faut ajouter les représentants d'organisations non gouvernementales telles que la Croix rouge, la Communauté internationale baha'ie, les scouts, les Jeannettes, SDA, TCYF, les *Boys' Brigade* et les *Girls' Brigade*.

Ils se sont constitués en un organisme indépendant connu sous le nom de *Tuvalu Association of Non-Governement Organisations* (TANGO).

A l'instar du TNYC, TANGO est un organisme qui coordonne les efforts des membres des groupes de jeunes.

Problèmes

Chômage – Tout comme dans les autres îles du Pacifique, le chômage est également un problème à Tuvalu, en particulier à Funafuti, véritable pôle d'attraction vers lequel migrent les jeunes des îles périphériques. Il s'ensuit inévitablement des problèmes sociaux qui résultent essentiellement d'une consommation immodérée d'alcool.

Toxicomanie – Ce n'est pas encore un problème puisqu'à Tuvalu, le commerce et la culture de la drogue n'existent pas. Toutefois, à titre préventif, il est constamment rappelé aux jeunes que la consommation de drogue n'est pas sans danger.

Formation – Les contributions de la CPS et du CYP à la formation de la jeunesse de Tuvalu sont très appréciées. Il convient d'espérer que ces jeunes seront en mesure d'en former d'autres dans le domaine de la promotion de la jeunesse. Jusqu'ici, trois d'entre eux ont obtenu des diplômes du CYP et deux font des études qui sont sanctionnées par ces diplômes. Les animateurs socio-éducatifs travaillent en étroite collaboration avec les villages de l'île, sous la direction du fonctionnaire chargé du développement intégré, afin de répondre, comme il se doit, aux aspirations et aux besoins de la jeunesse.

Aide de la CPS – L'aide accordée par la CPS à des petits projets est reconnue et le projet de jardinage rencontre un franc succès. La CPS est également invitée à se pencher sur d'autres demandes d'aide analogues.

VANUATU

La promotion des jeunes à Vanuatu n'en est qu'à ses balbutiements. Notre pays n'a pas encore de Conseil national de la jeunesse.

Pour la première fois, une politique nationale en faveur de la jeunesse a été élaborée au début de 1990. Elle s'appuie en premier lieu sur la création d'un Conseil national de la jeunesse. Cette institution servira de tribune où pourront être abordées les questions liées aux besoins, aux problèmes et aux aspirations des jeunes.

Jusqu'à présent, les jeunes ni-Vanuatu n'ont pas eu suffisamment la possibilité de participer activement au développement de leur société et de leur pays. La création de ce Conseil national de la jeunesse leur permettra sans aucun doute de mieux se faire entendre à l'échelle nationale sur toutes les questions qui les intéressent. Ce Conseil facilitera également la mise en place d'un réseau national qui permettra d'unifier l'ensemble des organisations de jeunes et de coordonner toutes les activités menées dans ce domaine et ce, dans le cadre d'un grand programme national de promotion de la jeunesse. Le processus conduisant à la mise en place de ce Conseil a déjà commencé.

La stratégie retenue par le service de la jeunesse et des sports comprend trois étapes. La première phase se déroulera au niveau local ou villageois. Il s'agit là d'un travail important puisque 80 pour 100 des jeunes vivent dans les zones rurales et représentent la base sur laquelle on pourra asseoir le Conseil national de la jeunesse. Des comités locaux de la jeunesse seront donc formés au niveau des villages, ce qui marquera la fin de la première phase. Après quoi, des représentants de ces comités seront élus à des conseils de région (ou d'île). Lorsque tous les conseils de région auront été formés, concluant ainsi la seconde phase du programme, un conseil national de la jeunesse sera mis en place. Il sera constitué de représentants élus des conseils de région. Tant que ce Conseil national de la jeunesse ne sera pas formé, les jeunes de Vanuatu continueront à jouer un rôle accessoire dans le développement de leur pays et dans toutes les questions intéressant leur promotion.

Le moment viendra donc où les jeunes pourront prendre en main leur propre destinée, après avoir été les principales victimes des nombreux problèmes socio-économiques rencontrés dans un grand nombre de pays en développement. L'exode rural et le chômage sont deux des problèmes que les jeunes ni-Vanuatu connaissent bien.

Chaque année, on estime que près de 4 000 jeunes quittent l'école à Vanuatu et se présentent sur le marché du travail. Cette situation est en train de s'aggraver et provoque de grandes inquiétudes au sein de notre société.

Les centres de formation professionnelle créés sous l'impulsion des Eglises et de certaines personnes ont pour but de donner aux jeunes qui ont été rejetés par un système d'éducation calqué sur celui des anciennes puissances coloniales, l'espoir de pouvoir mener une vie utile.

Une fois créé, le Conseil national de la jeunesse oeuvrera davantage en faveur des jeunes grâce à son programme de promotion. C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé d'accorder la plus haute priorité en 1991 à la création du Conseil de la jeunesse dans le cadre de son programme de promotion de la jeunesse.

WALLIS ET FUTUNA

Soixante pour cent des jeunes du Territoire de Wallis et Futuna ont moins de quinze ans. L'un des problèmes majeurs qui touchent les jeunes est le chômage, étant donné un marché de l'emploi très restreint.

La promotion des jeunes passe par le développement du secteur privé et la formation professionnelle. Le Territoire mise à la fois sur une formation appropriée aux besoins réels du Territoire, axée vers les secteurs en développement comme la pêche et le tourisme, ainsi que sur la diversification et la qualité de cette formation.

Le tabagisme et l'alcoolisme touchent également les jeunes. Afin de lutter contre ces fléaux sociaux, le Territoire associe l'éducation sanitaire aux mesures de contrôle et de réglementation. La lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme va de pair avec la lutte contre le chômage.

La délinquence juvénile, quant à elle, reste d'importance mineure grâce à l'influence sociale du système coutumier.

SAMOA-OCCIDENTAL

Aperçu général

Avant 1976, les jeunes ayant abandonné leurs études étaient essentiellement pris en charge par des associations religieuses et des conseils villageois jusqu'à la création, en 1976, sous l'autorité du ministère du travail, du *Department of Youth, Sports and Cultural Affairs*. Ce n'est qu'en 1982 que ce service est devenu autonome et, depuis lors, il contribue à coordonner toutes les activités nationales liées à la jeunesse. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales – comme toujours dans le passé – continueront à jouer un rôle important dans la promotion de notre jeunesse.

La politique nationale en matière de jeunes, que devrait promulguer prochainement le gouvernement, leur permettra d'avoir leur mot à dire sur ce qui est bon pour eux. Le suffrage universel récemment introduit dans le mode de scrutin du pays constitue un pas en avant dans la voie de la reconnaissance du potentiel de la jeunesse.

Chômage

A l'instar de la majorité des pays en développement, le Samoa-Occidental a une population relativement jeune et souffre de la triste réalité de la croissance démographique, avec les graves conséquences qu'entraîne la présence d'un grand nombre de jeunes chômeurs non qualifiés. L'absence de réelles possibilités d'emploi associée à un exode vers les villes complique le problème, tout comme un système d'enseignement sélectif qui, grâce à une réorganisation récente, permet dorénavant de préparer correctement la jeunesse au monde du travail. En s'efforçant de régler le problème, de concert avec les ONG, les pouvoirs publics encouragent des initiatives débouchant sur la création d'entreprises de jeunes par le biais de programmes de formation et d'autres projets, en faisant appel aux ressources disponibles à l'échelon local.

Toxicomanie

Le nombre de délits commis en rapport avec la drogue (marijuana) qui sont traités par les autorités, donne une idée de la gravité de ce problème. L'augmentation du nombre – recensé – de fermes où l'on cultive la marijuana est alarmant. La pression exercée par les camarades du même âge et l'absence d'activités utiles contribuent également à ces difficultés. Les pouvoirs publics et les ONG ne ménagent pas leurs efforts pour élaborer des programmes pédagogiques visant à informer la jeunesse sur les effets néfastes de ces substances. Les autorités sanitaires mettent également l'accent sur la gestion du foyer et l'assistance à la famille et elles fournissent avec compétence des services-conseils.

Formation

Des colloques sur le perfectionnement et sur la promotion d'activités se déroulant en milieu villageois et portant sur l'économie ménagère, la couture, la sculpture sur os, l'agriculture et la pêche ont lieu fréquemment. Il existe aussi une formation en matière de gestion ainsi que de sport, domaine de prédilection des jeunes.

La jeunesse et le droit

Le chômage (absence d'activités utiles), les difficultés de communication avec les membres de la famille et une mauvaise information sont les principales causes de la délinquence juvénile, qui est en augmentation et, de manière générale, se trouve associée à la pression exercée par des jeunes du même âge (ce qui semblerait souligner la nécessité de mettre en place un tribunal pour enfants).

La jeunesse et le village

Au Samoa-Occidental, la jeunesse n'est pas traitée – et ne peut l'être – hors du contexte du village, en raison de l'influence encore très forte de nos traditions et de notre culture.

Les jeunes sont un véritable moteur de l'activité de développement de la collectivité. Ils financent eux-mêmes les programmes en la matière et n'hésitent pas à payer de leur personne pour les mettre en oeuvre.